

SUJET

On peut lire sur la fiche technique du client :

OD : - 0.75 (- 2.00) 170°

OG : - 3.75 (+ 1.25) 20°

Écarts pupillaires

- ½ écart OD : 28 mm
- ½ écart OG : 28 mm

Hauteur : 21 mm à l'aplomb de la pupille jusqu'au bas du verre.

Il ne sera échangé qu'un seul verre
exceptionnellement une monture détériorée pourra être échangée.

Un seul verre d'essai de vergence - 2.00 δ est à votre disposition pour le réglage de la cote de la machine.

En fin d'épreuve, le candidat devra remettre le calibre de traçage, le verre cassé (en cas de demande supplémentaire), ainsi que le sujet.

Travail demandé.

Adapter sur la monture méta fournie, les verres organiques toriques de diamètre 65mm prescrits en respectant les tolérances suivantes :

± 2° sur les axes des cylindres

± 0.5 mm sur le centrage des verres.

Pré ajuster la monture de façon symétrique avec un angle d'ouverture de branche de 90°

Barème de correction :

Valeur commerciale	4 pts
Rhabillage	6 pts
Axage	6 pts
Ecart, Hauteur	10 pts
Montage	10 pts
pénalisation pour un verre	- 2 pts
pénalisation pour une monture	- 4 pts
Total	36 pts

Groupement académique « Est »			Session 2002		SUJET
CAP et BEP OPTIQUE - LUNETTERIE					Secteur A : industriel
EP2 – Réalisations techniques et commerciales	Durée de l'épreuve	BEP : 7h + 1	Coefficient épreuve	BEP : 9+1	Page 1/1
		CAP : 5h		CAP : 10	
Partie EP2 a1) interventions à l'atelier CAP – BEP Montage automatique	Durée de la partie	1h	Coefficient partie	BEP : 1,8	
				CAP : 2,86	